Les commissions participatives

Dès leur élection en mars 2020, les élus du Conseil municipal de Chambly ont souhaité renforcer la participation des Camblysiens à la vie locale.

Deux commissions participatives, nommées « Bien vivre à Chambly et services à la population » et « Cadre de vie préservé et développement durable » ont été créées afin que les habitants puissent être acteurs de leur commune.

Au sein de chacune d'entre elles oeuvrent 12 citoyens tirés au sort à raison de 2 par bureau de vote, afin de représenter au mieux les différents quartiers de la ville. Ils représentent ainsi 1/3 des membres de chaque commission.

rgba(255,255,255,1)